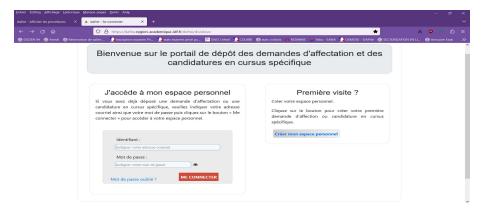


APPLICATION DAFNE

PRESENTATION DE LA PROCEDURE RELATIVE À L'ENREGISTREMENT D'UNE CANDIDATURE EN 6^E INTERNATIONALE

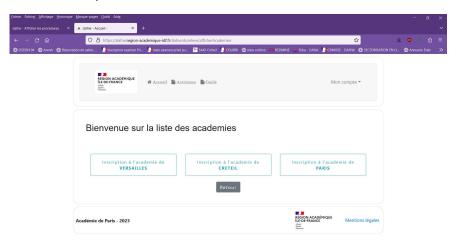
Dans un premier temps, vous allez devoir créer votre espace personnel (vous recevrez un courriel automatique vous demandant une validation)...

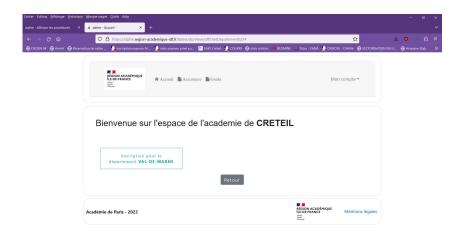


... et vous pourrez ensuite initialiser la création du dossier



Vous accédez au choix de l'académie, puis à celui relatif à la demande que vous souhaitez effectuer (ici, vous choisirez donc l'académie de Créteil, puis, l'inscription pour le département du Val-de-Marne et, enfin, le dépôt des dossiers de demande d'affectation en section internationale) :



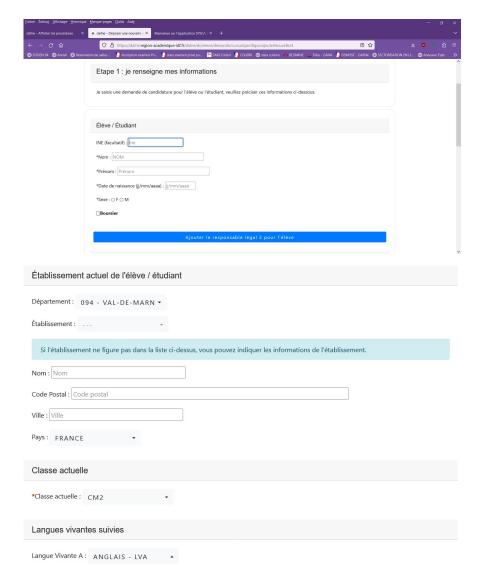


Bienvenue sur l'espace du département VAL-DE-MARNE

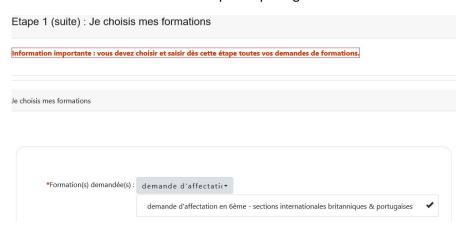


Il vous est ensuite demandé de renseigner :

- l'état-civil de votre enfant ;
- -les données relatives au responsable légal 2 (celles concernant le responsable légal 1 ont déjà été indiquées lors de la création de l'espace personnel ; cette partie est <u>impérativement à compléter</u> en cas de séparation ou de divorce) ;
- l'établissement fréquenté (en renseignant les premières lettres dans le menu déroulant, et si elle se situe en France, l'école apparaitra et vous devrez choisir l'une de celles débutant par « E.E.P.U » ; si vous ne parvenez pas à la trouver ou si celle-ci se situe à l'étranger, vous devrez indiquer le nom en toutes lettres) ;
- la classe (uniquement cm2);
- la langue suivie (facultatif; indiquez anglais par défaut).



A la page suivante, vous sélectionnerez l'unique choix proposé, à savoir « demande d'affectation en 6e – sections internationales britanniques & portugaises » :

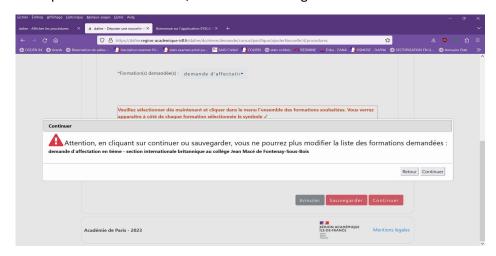


<u>À savoir</u>: à tout moment, vous pouvez décider de sauvegarder la demande (il est également possible que vous ayez quitté l'application de manière involontaire) et la reprendre en vous reconnectant à votre espace personnel (<u>ne recréez pas de dossier</u>).



Vous pouvez constater qu'il vous est possible d'annuler votre demande encore à ce stade.

En cliquant sur « continuer », s'affiche ce message d'alerte.



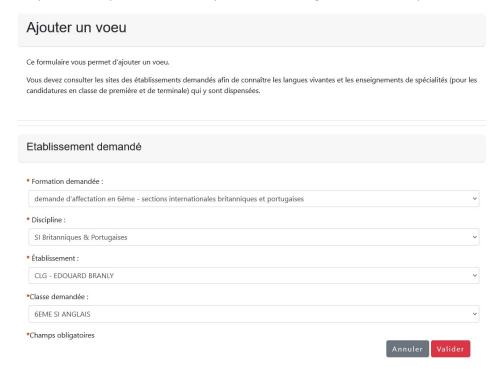
Confirmez votre choix.

À la page suivante, cliquez sur « ajouter un vœu ».



Vous devrez choisir un établissement pourvu de la section internationale souhaitée (britannique : Antoine Watteau de Nogent-sur-Marne, Edouard Branly, également de Nogent-sur-Marne et Jean Macé de Fontenay-Sous-Bois ; portugaise : Henri Cahn de Bry-sur-Marne).

Ici, pour l'exemple, le choix s'est porté sur le collège Edouard Branly :



En validant votre choix, vous pouvez constater que celui-ci apparait en vœu 1...



...et que l'on vous propose d'ajouter un second vœu.

S'agissant des établissements de Nogent-sur-Marne, les tests seront organisés cette année par le collège Edouard Branly.

Attention: Cela ne signifie pas que votre enfant, si les tests sont réussis, y sera automatiquement affecté (voir la foire aux question).

À savoir :

- vous pouvez effectuer jusqu'à 3 vœux. Il vous est proposé, sur la page suivante, d'ordonnancer ceuxci, comme indiquez ci-dessous mais sachez que cet ordre <u>ne sera pas pris en considération lors de</u> l'affectation

Etape 3 : Je classe mes voeux par ordre de préférence



Formation demandée : demande d'affectation en 6ème - sections internationales britanniques et portugaises

Discipline : SI Britanniques & Portugaises

Établissement : CLG - EDOUARD BRANLY

Classe demandée : 6EME SI ANGLAIS



Formation demandée : demande d'affectation en 6ème - sections internationales britanniques et portugaises

Discipline : SI Britanniques & Portugaises

Établissement : CLG - JEAN MACE

Classe demandée : 6EME SI ANGLAIS



Formation demandée : demande d'affectation en 6ème - sections internationales britanniques et portugaises

Discipline: SI Britanniques & Portugaises

Établissement : CLG - HENRI CAHN

Classe demandée: 6EME SI PORTUGAIS

Attention: bien que vous puissiez donc exprimer un, voire plusieurs souhaits d'établissements en particulier, vous devez impérativement garder à l'esprit que votre demande concerne une inscription en section internationale et non une demande d'affectation dans un établissement en particulier, cette décision relevant de l'autorité du directeur / de la directrice académique, au regard des capacités d'accueil et des critères, autres que le parcours particulier, dont fait partie ce cursus, pouvant permettre un assouplissement de la carte scolaire.

En continuant, vous accédez ensuite à la partie où les pièces justificatives vous sont demandées (en



cliquant sur le bouton , vous pouvez télécharger les documents).

Etape 4 : Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande

Veuillez bien respecter les différentes catégories.

Vous devez nous retourner les pièces jointes demandées (format pdf ou image à téléverser) en respectant les différentes catégories, sous peine de rejet de la demande.

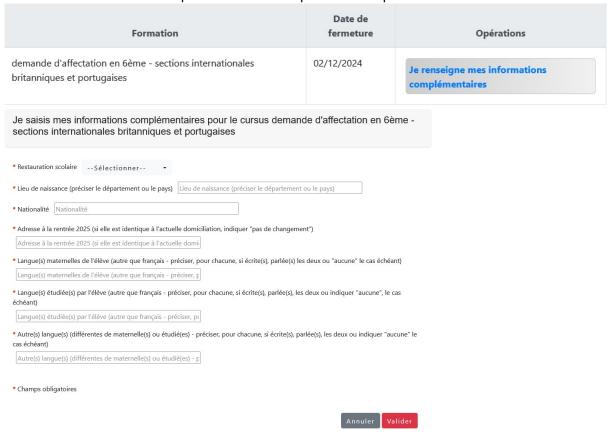
À savoir: les lignes débutant par des astérisques concernent des documents obligatoires. Le formulaire relatif à l'assouplissement de la carte scolaire/la dérogation n'en fait pas parti mais est exigé pour les élèves ne relevant pas du secteur [rappel : pour la section britannique, vous ne pouvez pas demander une affectation hors secteur si votre lieu de domiciliation correspond à l'un des 3 collèges en étant pourvus]).

Après avoir à nouveau cliqué sur « continuer », vous accédez à l'avant-dernière étape (avant validation de la demande)

Etape 5 : Je renseigne mes informations complémentaires

Je renseigne mes informations complémentaires pour chaque formation demandée. Elles sont obligatoires et essentielles au traitement de mes demandes.

...où l'on vous demande de répondre à certaines questions complémentaires :

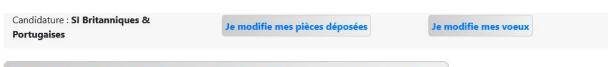


En cliquant sur « valider », vous revenez à un écran similaire au précédent <u>sauf</u> qu'est apparu un bouton « continuer » (ne recliquez pas sur « je renseigne mes informations complémentaires »)

S'affiche enfin la dernière étape...

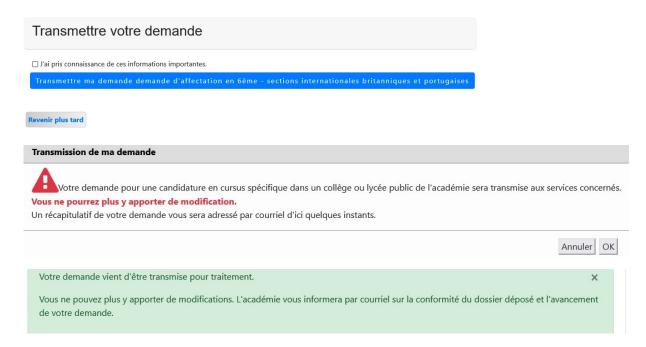


...au cours de laquelle vous pouvez encore apporter des modifications...



J'affiche et je modifie mes informations complémentaires

...avant, soit de reprendre ultérieurement le dossier, soit le valider et permettre ainsi aux établissements concernés, qui reviendra vers vous dès que possible pour vous informer des suites données, ainsi qu'à la division des élèves de la DSDEN du Val-de-Marne de traiter votre demande.



En cas de dossier incomplet, vous recevrez ce type de message :

Bonjour.

Vous avez effectué une candidature en 6ème internationale dans un collège du Val-de-Marne pour YY XX

Nous vous informons que le dossier est incomplet.

En conséquence, vous êtes invité(e) à déposer le ou les éléments manquants ou à remplacer ceux qui ne correspondent pas à la demande dans votre espace personnel numérique (https://dafne.region-academique-idf.fr/dafne/do/eleve) afin que celui-ci puisse être validé dans les meilleurs délais.

Bien cordialement.

Ceci est un courriel automatique, ne pas répondre.

Lorsque vous vous connecterez à votre espace personnel, voici l'écran qui apparaitra :



En cliquant sur « je dépose les pièces justificatives », vous prendrez connaissance de la ou des pièces manquantes, que vous ajouterez en cliquant sur « modifier (vous pourrez compléter votre mise à jour du dossier par un autre document en cliquant sur « ajouter une pièce jointe »).

Nous vous remercions pour le temps que vous avez consacré à la lecture de ce document (n'oubliez pas d'également de consulter la foire aux questions – si vous avez une requête et que la réponse voulue ne s'y trouve pas, vous pouvez nous adresser un courriel à : ce.94divel@ac-creteil.fr [ou solliciter directement le collège]).

La DIVEL 2